

L'EXECUTION DES MARCHES PUBLICS DEMATERIALISES

OBJECTIF

- Cette formation permettra aux participants de :
 - Maitriser le cadre juridique et technique de l'exécution des marchés publics dématérialisés
 - Etre à jour des dernières évolutions pratiques et réglementaires
 - Maitriser la facturation électronique
 - Tendre d'une exécution des marchés publics dématérialisés vers une exécution dématérialisée des
 - marchés publics

STRUCTURE

- Méthodes : interrogative / découverte / coactive (mise en œuvre sur des cas réels)
- Apports : support synthétique pour les savoirs fondamentaux, échanges, débats, enrichissement par les stagiaires.

PREREQUIS

- Aucun

SOMMAIRE

1. Le cadre juridique de l'exécution des marchés publics dématérialisés
 - Les articles du décret et de l'ordonnance relatifs aux marchés publics
 - Les articles du décret et de l'ordonnance relatifs au développement de la facturation électronique
 - Quelles sont les acheteurs publics et les entreprises concernés ?
 - Les obligations de l'acheteur public et de l'entreprise soumissionnaire
2. La dématérialisation des échanges pendant l'exécution
 - L'utilisation d'un canal unique pendant la procédure et l'exécution
 - Conséquences de la dématérialisation sur les étapes clefs :

- Notification
- Ordre de service
- Acomptes
- Sous-traitance
- Avances
- Nantissements
- Pénalités
- L'utilisation de Lettre Recommandées Electroniques (LRE)
- L'archivage électronique du marché

3. L'utilisation du portail CHORUS PRO

- Pourquoi s'adapter dès maintenant à la dématérialisation des factures ? : la mise en place progressive de la facturation électronique
- Les mentions obligatoires sur la facture
- Quel est le mode de transmission de la facture ?
- Découverte de l'interface Chorus Pro